



RCS : AUCH

Code greffe : 3201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00138

Numéro SIREN : 397 423 971

Nom ou dénomination : 2B AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2014 sous le numéro de dépôt 1860

2B AUTOS
Société par actions simplifiée
Au capital de 265 000 €
Siège social : Zone Industrielle au Sousson
32550 PAVIE

SIREN 397 423 971 RCS AUCH

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 JUIN 2014**

=====

L'an deux mille quatorze,
le vingt sept juin,
à 10 heures,

le soussigné Bernard CROCE, ès qualité de Président de la société FINANCIERE 2BC, société par actions simplifiée, au capital de 347 950 €, dont le siège social est à AUCH (32), 19 rue Aimé Césaire, identifiée sous le numéro SIREN 799 810 338 RCS AUCH, associée unique et Président de la société "2B AUTOS"

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AUCH du 21 février 2014 la société FINANCIERE 2BC a acquis l'intégralité des titres de la société SUD AUTO. Par suite de cette acquisition la société FINANCIERE 2BC a été désignée Président de la société SUD AUTO aux lieux et place de l'ancien dirigeant Monsieur Jean Jacques TROUETTE et la dénomination sociale a été remplacée par 2B AUTOS.

Monsieur Bernard CROCE, ès qualité de Président de la société FINANCIERE 2BC, Présidente de la société 2B AUTOS, SAS, a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, sur les indications de Monsieur Jean Jacques TROUETTE, ancien dirigeant, et en étroite collaboration avec lui.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013, le rapport de gestion du Président et le rapport général du Commissaire aux Comptes ont été adressés à l'associé unique.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social.

// – A pris les décisions suivantes :

"...."

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté la fin des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant désignés par l'assemblée générale du 30 juin 2008 décide de renouveler pour une durée de six exercices le mandat de Monsieur Bernard DRAPIER domicilié à MONGUILHEM (32), route de Villeneuve, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et de désigner en qualité de Commissaire aux comptes suppléant Monsieur Thierry SANCHEZ, domicilié à MONGUILHEM (32), route de Villeneuve, Commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel d'AGEN, en remplacement de Monsieur Marc BRAYE, démissionnaire.

Les mandats des Commissaires aux comptes ainsi désignés prendront fin à l'issue de l'approbation par l'associé unique ou l'assemblée générale des comptes du sixième exercice social clôturé le 31 décembre 2019.

Fait à PAVIE
en deux exemplaires, dont un pour être déposé
au greffe du Tribunal de Commerce d'AUCH
Le 27 JUIN 2014

Bernard CROCE
FINANCIERE 2BC

Pour ^(FNAI)
entrepris *confiance*

